



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Développement des soins palliatifs

Question écrite n° 7470

### Texte de la question

Mme Barbara Pompili appelle l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la santé sur le développement des soins palliatifs. Le plan national soins palliatifs 2015-2018 a été doté d'un budget de 190 millions d'euros pour favoriser l'accompagnement des personnes en fin de vie. Il est principalement axé sur l'information des patients, le développement des prises en charge à domicile, la montée en compétences des professionnels et la réduction des inégalités d'accès aux soins palliatifs. Alors que ce plan arrive à échéance cette année, elle l'interroge sur les modalités de son évaluation et sur les actions mises en œuvre afin de mettre au point un nouveau plan, qui puisse répondre aux besoins et attentes légitimes des Français en la matière.

### Texte de la réponse

La question du développement des soins palliatifs est suivie avec une grande attention au ministère. Lors des débats à l'Assemblée nationale sur la proposition de loi relative à l'euthanasie et au suicide assisté, pour une fin de vie digne, la ministre a rappelé le cadre de la mise en œuvre du plan national 2015-2018 pour le développement des soins palliatifs et l'accompagnement en fin de vie. Ce plan doit contribuer à mieux informer le patient, afin qu'il soit au cœur des décisions qui le concernent, et à renforcer la formation des professionnels, la recherche et la diffusion des connaissances sur les soins palliatifs. Il doit aussi développer les prises en charge en proximité, en favorisant les soins palliatifs à domicile, y compris pour les résidents en établissements sociaux et médico-sociaux. Enfin, ce plan doit garantir l'accès aux soins palliatifs pour tous, pour en réduire l'inégalité d'accès. Le plan national 2015-2018 pour le développement des soins palliatifs et l'accompagnement en fin de vie est encore en cours et les 4 groupes de travail et le comité de pilotage poursuivent les actions à finaliser jusqu'à fin 2018. L'évaluation du plan est prévue à ce stade par l'inspection générale des affaires sociales.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Barbara Pompili](#)

**Circonscription :** Somme (2<sup>e</sup> circonscription) - La République en Marche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 7470

**Rubrique :** Fin de vie et soins palliatifs

**Ministère interrogé :** [Solidarités et santé](#)

**Ministère attributaire :** [Solidarités et santé](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [17 avril 2018](#), page 3174

**Réponse publiée au JO le :** [7 août 2018](#), page 7214